

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°20 du 12 juin 2009

TEXTE SIGNALE

ARRÊTÉ

modifiant l'arrêté du 8 janvier 2008 portant création d'un site internet par la délégation générale pour l'armement.

Du 9 mars 2009

DÉLÉGATION GÉNÉRALE POUR L'ARMEMENT.

ARRÊTÉ modifiant l'arrêté du 8 janvier 2008 portant création d'un site internet par la délégation générale pour l'armement.

Du 9 mars 2009

NOR D E F D 0 9 0 8 4 7 8 A

Texte modifié :

Arrêté du 8 janvier 2008 (JO n° 48 du 26 février 2008, texte n° 29 ; signalé au BOC 14/2008. ; BOEM 160.8).

Référence de publication : JO n° 106 du 7 mai 2009, texte n° 31 ; signalé au BOC 20/2009.

Note de la CPBO : Le présent texte n'est pas inséré *in extenso* dans la base de données.

Se reporter à la publication mentionnée dans la rubrique « Référence de publication » ci-dessus.